

## Détournement de courrier privé / faux

Par **thopo57**, le **15/06/2005** à **20:52**

Actuellement en procédure de divorce.

Voici ce qui m'est arrivé.

Ma future-ex-femme est entrée dans le spirale du surendettement à mon insu avec la participation de ses parents.

Des faux ont été produits. Les parents ont réceptionné des extraits de comptes. Les courriers étaient à mon nom mais avec leur adresse.

Je ne sait pas qui a bénéficié d'une partie de l'argent emprunté.

Quel recours legal et quels réparation des préjudices puis-je espérer ?

Merci de votre collaboration.

Par **Yann**, le **15/06/2005** à **21:22**

Vis à vis de la femme je dirais divorce aux torts exclusifs, avec certitude de gagner si vous arrivez à le prouver.

Et vis à vis des beaux-parents, je ne suis pass un expert en droit pénal spécial, mais ça sens l'abus de confiance, le détournement de correspondance (226-15 code pénal), complicité de faux et usage de faux (art 441-1 et suivant du code pénal), et on peut même tenter l'escroquerie (313-1 et suivants). Si vous n'avez pas de code pénal voilà un lien vers légifrance, rubrique codes: <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/ListeCodes>

Mais si vous êtes en procédure de divorce vous avez sans nul doute un avocat, il sera certainement plus à même que moi de vous renseigner.